



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-445

Séance publique du

16 décembre 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-55777-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGITIMITÉ ✓ 

OBJET : EMPLOI D'AGENTS NON TITULAIRES POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET DES RECHERCHES AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



01.16

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation -
Informatique et RRH
Département Ressources et Relations
Humaines

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 4.1

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : EMPLOI D'AGENTS NON TITULAIRES POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET DES RECHERCHES AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Muséum d'Histoire Naturelle est régulièrement confronté à un surcroît d'activités qui occasionne depuis plusieurs années des recrutements de personnels occasionnels, dont les charges financières liées au recrutement sont équilibrées par des financements externes récurrents, subventions ou prestations de service.

Le Muséum d'Histoire Naturelle intervient aussi bien dans l'avancée des recherches paléontologiques par le suivi scientifique des fouilles organisées sur le territoire de la commune et du pays d'Aix, que dans le domaine éducatif par la programmation d'expositions régulières, mais aussi par les nombreux ateliers proposés aux enfants (pendant et hors temps scolaire).

Les activités thématiques concernées par la mise en place de contrats spécifiques sont la paléontologie, la médiation et la botanique. Sur le terrain, le travail se traduit par la préparation et la réalisation de collections, la médiation culturelle, l'inventaire des herbiers ainsi que la mise en place de fouilles et d'ateliers.

En 2014, les équivalents temps plein ont effectué ces missions sur la base de la délibération du 18 novembre 2013. Pour maintenir le niveau quantitatif et qualitatif d'interventions, la mise en œuvre nécessite un renouvellement des contrats de travail des agents non titulaires chargés de ces fonctions.

Toutefois, compte tenu de la réussite à concours d'un de ces agents, nous vous proposons le recrutement de 5 ETP pour l'année 2015.

Ces 5 postes équivalents temps plein seront occupés par 7 agents à temps plein ou à temps partiel sur des missions de techniciens en paléontologie et botanique (recrutés en fonction des indices IB. 367 IM. 340, par référence à la grille statutaire du cadre d'emploi de technicien).

Le coût annuel pour 2015 est estimé à **160 000 €** (cent soixante mille euros) sur le budget primitif 2015 pris en charge sur le budget du Museum sur la base de financements extérieurs prévus en 2015.

Une recette totale de **160 000 €** (cent soixante mille euros) est prévue pour 2015 sur la base des demandes déposées auprès du Ministère de la Recherche, de l'Ecologie, de la DRAC, de la Région et de la société ESCOTA, auxquels s'ajouteront différentes prestations de service.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir :

DECIDER la mise en place de contrats spécifiques sur la base de l'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée (accroissement temporaire d'activité), représentant 5 ETP pour l'année 2015.

DIRE que la dépense annuelle totale correspondant au recrutement des agents contractuels estimée à **160 000 €** (cent soixante mille euros) fait l'objet d'une inscription au budget de la Ville, imputation 923 22 64 131 qui présente les disponibilités suffisantes,

SOLLICITER auprès des collectivités et établissements partenaires, des subventions au taux le plus élevé possible dans le cadre des activités de médiation et animation à caractère culturelle et muséale, pour minorer l'impact sur le budget de la Ville,

AUTORISER Monsieur le Trésorier principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes encaissées.

DL.2014-445 - EMPLOI D'AGENTS NON TITULAIRES POUR LA CONSERVATION DES
COLLECTIONS ET DES RECHERCHES AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Muséum d'histoire naturelle
Recrutement de contractuels pour la conservation des collections et les recherches

Année	Mission	ETP	Durée	Type du contrat	Grade échelon indices de référence	Coût mensuel	Coût sur la durée	Dont subv.
2012	Paléontologie (dont médiation)	3	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 1 ^{er} échelon IB350 IM327	6 414.00 €	26 656.00 €	
2012	Botanique (dont inventaire herbiers)	1	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 1 ^{er} échelon IB350 IM327	2 138.00 €	8 552.00 €	
2012	Botanique (dont inventaire herbiers)	1	4 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien 2 ^{ème} cl 1 ^{er} échelon IB325 IM310	2 260.00 €	9 040.00 €	
Total 2012		5				10812 .00 €	44 248 .00 €	21164 .00 FEDER 11302.00 ESCOTA
2013	Paléontologie (dont médiation)	3	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	6 693.00 €	80 316.00 €	
2013	Botanique (dont inventaire herbiers)	2	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	4 462.00 €	53 544.00 €	
Total 2013		5				11 155.00 €	133 860.00 €	7200.000 FEDER + ESCOTA prévision
2014	Botanique (dont inventaire herbiers)	1,6	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	2 680.00 €	49 216.00 €	49216.00 € MESR
2014	Paléontologie (dont médiation)	2,7	12 mois	Art 3 26/1/1984 modifiée	Technicien princ. 2 ^{ème} cl 3 ^{ème} échelon IB367 IM340	2 680.00 €	85 760.00 €	30784.00 € MESR+ 7000 € DRAC+ 17500.00 Région + acompte 2013 sur subventions
Total 2014		4,3				5 360.00 €	134 976.00 €	
Total Général							313 084.00 €	